FNEC FP FO

SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : http://69.fo-snudi.fr

Rythmes scolaires à Lyon : des scenarii inacceptables !
L'école transformée en centre de loisirs !

Le SNUDI-FO a voté contre les décrets Peillon, Hamon et Banquer sur les rythmes scolaires car ceux-ci consacrent la territorialisation de l'Education Nationale. En lieu et place d'un rythme scolaire national, ce sont désormais les communes qui décident l'organisation de la semaine scolaire. La confusion entre le scolaire et le périscolaire est la règle, sous la férule des PEdT (projets éducatifs de territoires)

Les scenarii proposés par la ville de Lyon pour l'organisation de la semaine scolaire et soumis au vote des conseils d'école ne peuvent que conforter le point de vue de notre organisation syndicale.

Le premier scenario prévoit cinq matinées de classes et le vendredi après-midi libéré. Le second propose la semaine de quatre jours.

Mais, dans les deux cas :

- Les activités périscolaires explosent. Dans le 1er scenario, les enfants pourraient passer 51 heures et 50 minutes en collectivité dans les locaux de l'école, dont seulement 24 heures de classe. Dans le second scenario, les élèves ne passeraient « que » 46 heures et 50 minutes en collectivité dans les locaux de l'école ! L'enseignement deviendrait donc minoritaire dans l'emploi du temps de certains élèves ! Les apprentissages scolaires seraient noyés, presque anecdotiques, au milieu des activités périscolaires, des accueils de loisirs … L'école ne serait plus l'école !

- La pause méridienne, moment le plus accidentogène de la journée, est élargie d'un quart d'heure. L'occupation des salles de classes par les activités périscolaires, qui empêche les enseignants de préparer leur classe, devrait donc se confirmer et se généraliser.

- Avec l'accueil périscolaire dès 16h45, en deux vagues, dans quels locaux les enseignants pourront-ils recevoir les parents et quand pourront-ils préparer leur classe ? Par ailleurs, tout laisse à penser que les études, encadrées par les enseignants qui étaient rémunérés pour cela, vont disparaître !

Les conseils d'école vont être consultés. La ville de Lyon s'est d'ailleurs arrogé le droit dans la plupart des arrondissements d'en fixer les dates et parfois les modalités ! Le SNUDI-FO rappelle que, si le conseil d'école peut être réuni à la demande du maire, c'est bien le

directeur d'école, qui en est le président, qui a la responsabilité d'en fixer la date et l'heure.

Le SNUDI-FO s'est adressé à l'inspecteur d'académie afin que les prérogatives des directeurs soient respectées.

Face à ces annonces, le SNUDI-FO réaffirme ses revendications :

- **Rétablissement de la semaine de 4 jours à Lyon, comme partout en France !**
- **Stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire ! Non à l'occupation des salles de classes !**
- **Non à l'allongement de la pause méridienne !**
- **Stop à la territorialisation de l'école et à sa transformation en centre de loisirs !**
- **Maintien de la possibilité pour les enseignants d'encadrer des études !**
- **Abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer !**

Le SNUDI-FO organise mercredi 17 janvier à Lyon une réunion d'information syndicale spéciale rythmes scolaires de 9h à 12h à Lyon (Bourse du Travail, salle C 1er étage, métro B place Guichard)

Le SNUDI-FO invite tous les collègues, à Lyon et ailleurs, à y participer massivement en informant leur IEN 48h avant la date de la réunion.

Nous discuterons de toutes les initiatives possibles pour faire aboutir les revendications des enseignants et défendre l'école publique.